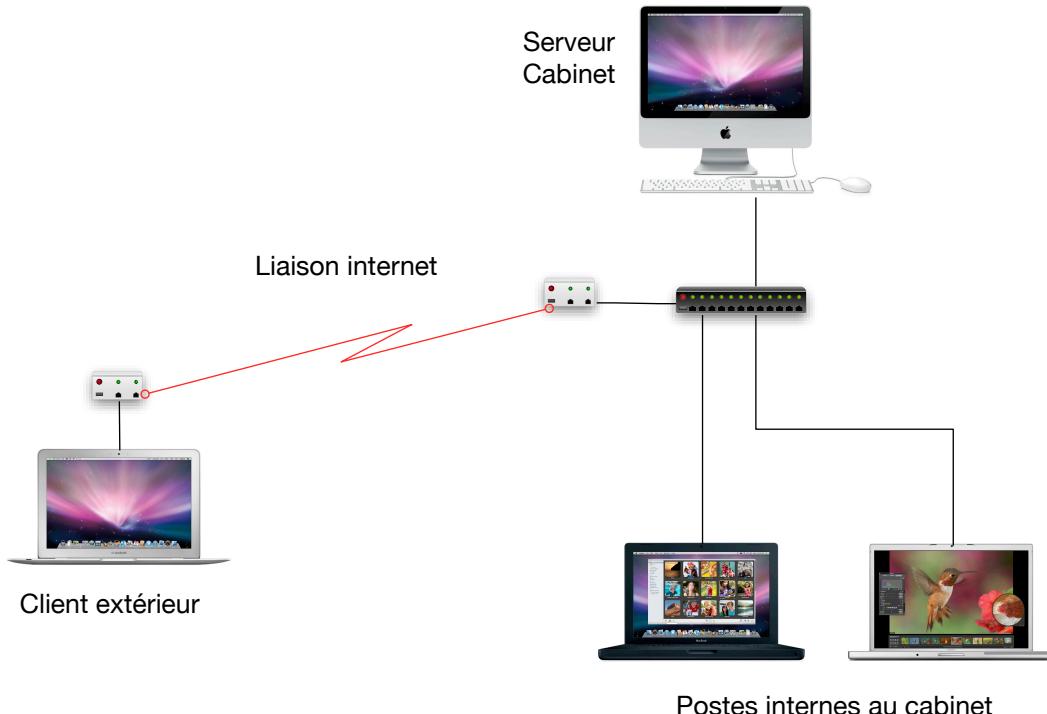


HEBERGEMENT

Ce document est destiné aux cabinets d'expertise comptable qui souhaitent mettre en place un système d'hébergement de la comptabilité de leurs clients.

SCHÉMA DE PRINCIPE

Les données comptables sont stockées sur le serveur du cabinet. Les postes internes au cabinet y accèdent par le réseau local, le client extérieur au cabinet y accède par liaison internet. Vous et votre client accédez simultanément aux mêmes données



MISE EN PLACE DU SYSTÈME D'HÉBERGEMENT AU CABINET

CHOIX DU SERVEUR

Le serveur contient toutes les données COGILOG du cabinet et dans toutes les applications COGILOG, c'est l'ordinateur qui est le plus sollicité. Finalement c'est l'ordinateur le plus important du cabinet. Il faut donc y prêter une attention particulière.

- ▶ Si vous décidez d'acheter un Mac pour faire office de serveur, une excellente solution est un iMac de base ou un Mac Pro (qui peut le plus, peut le moins). Si vous optez pour un Mac mini, faites installer un disque dur rapide.
- ▶ Si vous n'avez pas de serveur et si vous souhaitez utiliser un ancien Mac, nous vous conseillons de ne pas descendre en dessous d'une cadence de 800 MHz au niveau du processeur. Au niveau mémoire vive : 1 Go est un minimum, au niveau système : 10.4 est aussi un minimum.

SAUVEGARDES

Vous êtes déjà sensibilisé au problème des sauvegardes. Les logiciels COGILOG sont livrés avec un système de sauvegarde automatique, vérifiez qu'il est bien paramétré, que les sauvegardes se font bien et que le fichier de sauvegarde est copié régulièrement sur un autre support (voir le guide Sauvegarde dans Applications/COGILOG/Compléments).

ACCES DISTANT

La mise en place de l'accès distant est la partie la plus technique.

Il faut que votre fournisseur d'accès internet soit capable de vous fournir une adresse internet IP fixe (c'est une adresse IP qui est unique dans le monde et qui vous est attribuée). C'est gratuit chez Free, cela dépend du forfait choisi chez Orange. Certains fournisseurs (club-internet par exemple) ne peuvent pas vous fournir cette adresse IP fixe, il existe alors des solutions alternatives mais c'est plus compliqué. Pour effectuer ces réglages COGILOG vous aidera, nous avons édité une petite brochure à ce sujet.

RÉGLAGE DU SERVEUR

Le serveur est, en principe, toujours en fonctionnement mais il est recommandé d'effectuer un redémarrage de temps en temps. C'est également une bonne idée pour le serveur COGILOG. Vous pouvez programmer facilement un redémarrage tous les dimanches à 5 h du matin (par exemple) en allant dans le menu Pomme, Préférences système, Economiseur d'énergie, Programmer.

PROTECTION DU SERVEUR

En milieu urbain l'alimentation électrique est de bonne qualité et vous n'aurez généralement rien de spécial à prévoir. Si vous êtes à la campagne, en fonction de la qualité de l'alimentation électrique, vous pouvez trouver utile de protéger votre serveur contre les variations de tension électrique par une prise anti-foudre et par un onduleur.

VOTRE CLIENT

CHOIX DU NOMBRE DE POSTES ET PRIX

- ▶ Si, au niveau de l'entreprise, une seule personne s'occupe de la comptabilité (cas le plus courant), un seul poste suffit. Le prix d'achat est de 190 € ht, après 2 mois, le coût de l'abonnement annuel est 84 € ht soit 7 € ht /mois.
- ▶ Si par contre le chef d'entreprise souhaite consulter les comptes pendant que sa secrétaire travaille, il peut opter pour une solution 2 postes : le premier poste coûte 190 € ht, le poste supplémentaire 100 € ht et le coût de l'abonnement annuel est de 126 € ht/an soit 10,50 € ht/mois.
- ▶ Il existe également des solutions multi-entreprises si votre client gère plusieurs comptabilités :
 - jusqu'à 3 entreprises : 240 € ht (comptabilité de l'entreprise et d'une SCI par exemple)
 - au-delà de 3 entreprises : 360 € ht

Nous sommes évidemment à votre disposition pour vous conseiller, vous ou votre client, dans le choix de sa configuration. Quand votre client passera commande, demandez-lui de nous indiquer que sa comptabilité est hébergée dans votre cabinet. Nous lui fournirons le fichier de configuration qui lui permettra d'effectuer automatiquement l'installation adaptée. En pratique, son logiciel de comptabilité se connectera directement à votre serveur sans qu'il ait à faire une quelconque manipulation.

ABONNEMENT AUX MISES À JOUR

Votre client doit pouvoir faire évoluer la version de son logiciel au même rythme que le cabinet. Pour cela il doit s'engager à souscrire un abonnement assistance et mises à jour.

LOGICIEL

Votre client peut avoir quelques réticences à se sentir trop lié au cabinet : ses données comptables sont en fait stockées sur le serveur du cabinet. Il peut être rassurant pour lui de lui préciser que la licence du logiciel de comptabilité lui appartient et qu'il peut récupérer ses données comptables sur son ordinateur s'il le souhaite et quand il le souhaite.

RÉGLAGE DES AUTORISATIONS D'ACCÈS

NOM ET MOT DE PASSE

Vous définirez pour votre client un nom (généralement le nom de la personne qui utilise le logiciel), un nom court (généralement les initiales sur 3 lettres : Jacques Durant peut ainsi être abrégé en jdu) et un mot de passe (obligatoire).

AUTORISATIONS

Seules les personnes de niveau Administrateur du serveur COGILOG (qui peuvent donc utiliser COGILOG Admin) peuvent créer un nouvel utilisateur.



Sur le serveur COGILOG (ou sur votre Mac si vous y avez copié COGILOG Admin), ouvrez Applications/COGILOG/Compléments/COGILOG Admin, choisir Gestion des utilisateurs, clic sur le bouton Ajouter. Renseigner les champs.



Dans le tableau des autorisations, cliquer à l'intersection de la première ligne (Toutes les entreprises) et de la colonne "Tout" et choisir Interdit.



Cliquer à l'intersection de la ligne de l'entreprise et de la colonne Compta et choisir l'autorisation appropriée : généralement modification ou consultation. Si vous choisissez le niveau administrateur, cela signifie que votre client pourrait déverrouiller une période que vous avez verrouillée et y modifier les écritures, c'est donc un niveau d'autorisation à utiliser avec précaution.



Avant d'enregistrer, vous devez constater que tous les champs (sauf première ligne) sont interdits sauf un seul : celui que vous avez fixé précédemment.

Une fois ces réglages effectués, vous pourrez communiquer à votre client son nom et son mot de passe. Communiquez-nous également son nom pour que nous puissions l'identifier comme client hébergé sur votre serveur. Ainsi votre client hébergé ne pourra ni voir ni connaître les autres entreprises que vous gérez, ni voir ni connaître les autres clients hébergés.